

Conditions Générales de Vente

Préambule

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée constitue un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Road N Ride sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Road'n Ride dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Tout achat d'un voyage auprès de Road'n Ride implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Dans l'éventualité où les prestations mentionnées sur une fiche technique ou brochure seraient en contradiction avec celles mentionnées sur notre site internet roadnride.com, ces dernières prévaudront.

Il est rappelé que le voyageur ne bénéficie pas d'un délai de rétractation au titre de la conclusion d'un contrat de voyage, conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation.

Inscription

L'inscription est validée par l'envoi à Road'n Ride du bulletin d'inscription dûment complété et signé et du paiement de l'acompte (ou du prix total du voyage selon la date du départ) conformément à la procédure décrite au paragraphe Paiement.

Road'n Ride procédera à l'envoi de la facture qui confirmera votre inscription après vérification de la disponibilité des prestations. Si le voyage souscrit est complet et/ou indisponible à votre date de départ, Road'n Ride pourra vous proposer une solution alternative, et si celle-ci ne vous convient pas, procéder au remboursement intégral des sommes versées sans retenue aucune et dans les meilleurs délais.

Les bulletins d'inscription pouvant comporter plusieurs participants, par convention, la personne notée comme premier participant est considérée comme celle qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des autres participants au voyage. Cette personne s'engage à transmettre à chacun des autres participants les informations sur le voyage fournies par Road'n Ride, qui ne pourra être tenue responsable de tout défaut et/ou omission dans la transmission de ces informations.

Pré-réservation

Sur certains voyages où la date, le programme complet et/ou d'autres éléments constitutifs ne seront connus qu'ultérieurement, Road'n Ride peut proposer d'établir une pré-réservation. En contrepartie du montant de pré-réservation demandé, qui peut être différent du montant standard figurant au chapitre *Paiement*, le voyageur pourra éventuellement bénéficier d'un tarif plus favorable, et sera prioritaire pour son inscription une fois les éléments manquants connus. Il disposera alors de 15 jours pour confirmer son inscription en renvoyant le bulletin d'inscription définitif signé et le complément au montant normal de l'acompte, ou signifier sa décision de ne pas s'inscrire au voyage proposé. Dans ce cas, comme en l'absence de validation sous 15 jours, Road'n Ride procédera au remboursement du montant de la pré-réservation versé, sans pénalité tant pour Road'n Ride que pour le Voyageur, et pourra attribuer les places rendues disponibles à d'autres voyageurs.

Paiement

Pour toute inscription réalisée à plus de 35 jours de la date du départ du voyage, un acompte de 35 % du prix total du voyage sera exigé. Le solde du prix du voyage devra être réglé sans relance de notre part au plus tard 35 jours avant la date du départ.

Tout retard dans le paiement d'un acompte et/ou du solde du prix pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation visés au paragraphe Annulation.

Pour toute inscription à moins de 35 jours de la date du départ, le paiement du prix total du voyage sera exigé.

Vous pouvez procéder au paiement de votre voyage et/ou des acomptes par virement sur le compte bancaire ouvert au nom de Road'n Ride figurant au bulletin d'inscription, par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard) de manière sécurisée par lien transmis par mail ou SMS. Le paiement par chèque sera accepté à titre exceptionnel, uniquement pour un acompte d'un voyage dont la date de départ est à plus de 50 jours de l'inscription.

Road'n Ride ne disposant pas d'une agence physique ouverte au public, les paiements en espèces ne sont pas acceptés.

Road'n Ride délivrera une facture pour tout paiement d'acompte ou de solde au plus tard sous quinzaine suivant l'encaissement. La facture sera fournie sous forme dématérialisée, et adressée au premier participant/signataire du bulletin d'inscription pour le compte de l'ensemble des personnes figurant sur ledit bulletin.

Cession

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que le contrat de voyage n'a pas produit effet.

Vous êtes tenu d'informer Road'n Ride de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire s'acquitteront des frais induits par la cession qui ne pourront être inférieurs à 50 euros.

Le cédant et le cessionnaire seront responsables solidairement du paiement du solde du prix.

Annulation-Résolution

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement, vous devez en informer dès que possible Road'n Ride ainsi que l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception.

En cas d'annulation du fait du Voyageur, il sera facturé les frais de résolution selon le barème ci dessous :

à plus de 90 jours du départ 15% du prix total du voyage
de 90 à 61 jours du départ 35% du prix total du voyage
de 60 à 31 jours du départ 65% du prix total du voyage
de 30 à 16 jours du départ 75% du prix total du voyage
de 15 à 8 jours du départ 85% du prix total du voyage
à 7 jours ou moins du départ 100% du prix total du voyage

En cas de non présentation au départ (no show) 100% du prix total du voyage

Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées sur certains voyages comprenant par exemple la location d'une moto. Cette dérogation sera alors indiquée sur la fiche du voyage concerné et clairement mentionnée lors de votre inscription.

Les sommes retenues pourront vous être remboursées si vous avez souscrit une assurance annulation, suivant les conditions de cette assurance. Il vous appartient de vous rapprocher vous mêmes de l'assurance comme de réaliser la déclaration rappelée ci-dessus vous permettant d'en déclencher les effets.

Les sommes correspondant aux cotisations d'assurance souscrites ne font jamais l'objet d'un remboursement.

Informations pratiques

- Formalités administratives et sanitaires

Il vous appartient de vérifier avant votre inscription que chacun des voyageurs, en fonction de sa nationalité et de sa situation personnelle est en possession du passeport ou de la carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité, qui sera utilisé(e) pour réaliser le voyage

envisagé ainsi que tout autre(s) document(s)/ justificatifs (visa/ autorisations, assurance... , livret de famille, autorisation de sortie de territoire) nécessaires et conformes aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le(s) pays du voyage.

Nous vous informons en outre que certains pays et/ou prestataires (notamment autorités douanières, compagnies aériennes...) requièrent la transmission de certaines de vos données personnelles aux fins de remplir des formulaires et/ou respecter des consignes relatives à leur système de réservation et/ou de contrôle.

Pour ce faire, nous pourrions être dans l'obligation de communiquer à ces prestataires, les données suivantes : vos noms, prénom(s), date de naissance qui figurent sur le passeport ou la CNI que vous utiliserez pour votre voyage et pour compléter les autorisations de transit ou d'entrée (visa, ESTA...), préciser pour chaque voyageur (inclus les enfants), le sexe (masculin (M) ou féminin (F)). Attention : vous devrez communiquer les mêmes informations ci-dessus (nom, prénom(s), date de naissance et sexe) à l'identique pour remplir tous autres formulaires requis pour l'accomplissement de votre voyage, notamment avec des vols sur des compagnies américaines ou pour un voyage avec transit ou à destination des USA. A défaut de respecter cette procédure, vous vous exposez à un refus d'entrée sur le territoire de transit ou de destination.

Road'n Ride délivre les informations relatives aux formalités pour tous les ressortissants de nationalité française. Il appartient à chaque voyageur de nationalité française d'accomplir les formalités en vue de l'obtention du ou des visas ou autres autorisations auprès des autorités compétentes et à ses frais. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Il appartient à chaque voyageur de vérifier que ses documents, notamment administratifs et sanitaires, requis en vue de l'accomplissement du voyage, sont en conformité avec les informations fournies par Road'n Ride.

Il est rappelé qu'il incombe au signataire du Bulletin d'Inscription de relayer les informations relatives aux formalités à chacun des voyageurs inscrits sur ledit bulletin.

Un voyageur qui ne pourrait réaliser un transport, notamment maritime ou aérien, faute de présenter les documents requis et mentionnés par Road'n Ride ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Road'n Ride vous invite à consulter la ou les fiches pays de votre voyage, qui sont disponibles sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : www.diplomatie.gouv.fr, rubrique "Conseils aux Voyageurs / Conseils par pays".

Ces informations pouvant évoluer jusqu'à la date du départ du voyage il est conseillé de les consulter régulièrement.

- Accessibilité

Par nature, nos voyages ne sont pas accessibles et/ou adaptables à tous. Nous vous invitons à nous contacter pour avoir de plus amples informations sur toutes questions relevant de l'accessibilité de nos voyages.

- Conduite

Nos voyages, en particulier en groupe accompagnés demandent une expérience de la moto. Pilotes et passagers doivent donc être capables de pratiquer cette activité sur des durées prolongées, plusieurs jours d'affilée, y compris dans des conditions météorologiques défavorables.

Lors de votre inscription, nous vous invitons à nous faire part de toutes restrictions et/ou particularités vous concernant pour nous permettre de vous proposer dans la mesure du possible des prestations adaptées.

- Risques sanitaires

Nous vous invitons à consulter les informations diffusées par les autorités compétentes sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage, et de suivre les recommandations et mesures sanitaires pour lutter contre ces risques accessibles sur les sites <http://solidarites-sante.gouv.fr/> (Ministère français des Solidarités et de la Santé) et <http://www.who.int/fr> (Organisation Mondiale de la Santé),

- Image

Lors des voyages en groupe accompagné, les voyageurs accordent à Road'n Ride le droit de procéder à des prises de photos ou vidéos qui pourront être utilisées à des fins promotionnelles. Les voyageurs ont la possibilité de refuser sur simple stipulation à Road'n Ride.

- Témoignages

Les voyageurs communiquant leur témoignage à Road'n Road accompagnés de photos ou illustrations consentent à cette occasion à la diffusion de ces éléments par Road'n Ride.

- Itinéraires

Les itinéraires des circuits communiqués aux voyageurs constituent une propriété intellectuelle de Road'n Ride. Leur diffusion notamment à caractère commercial constitue une violation des droits de propriété et sera poursuivie devant les juridictions compétentes.

Conditions de transport

L'identité du ou des transporteurs susceptibles d'assurer vos transports au cours de votre voyage vous sont communiqués dans la fiche technique du voyage. En cas de modification après votre inscription, nous vous communiquerons tout changement dans l'identité du ou des transporteurs, en particulier aérien, dès que nous en aurons connaissance.

Conformément à notre obligation, nous vous informons que la liste des compagnies aériennes interdites dans l'Union Européenne peut être consultée sur le site ci-après: http://ec.europa.eu/transport/modes/air/safety/air-ban_fr

En cas de transport aérien, les horaires des vols sont susceptibles d'être modifiés jusqu'au départ du voyage. Nous vous communiquons les horaires tels que confirmés par la compagnie aérienne. Les temps d'escales peuvent également en conséquence être modifiés sans que cela puisse constituer un motif d'annulation.

Tout transporteur peut être amené à modifier sans préavis non seulement les horaires mais aussi l'itinéraire ainsi que les gares, ports et/ou aéroports de départ et de destination, notamment du fait d'incidents techniques, climatiques ou politiques extérieurs, ou de grèves extérieures à Road'n Ride. Ces événements peuvent entraîner des retards, des escales additionnelles, des modifications de parcours, d'appareil ou de navire.

Dans le cadre d'un transport aérien, le voyageur détenant une carte d'embarquement demeure sous la protection et l'assistance de la compagnie aérienne.

En cas de non réalisation de la prestation de transport du fait du voyageur, pour tout motif extérieur à Road'n Ride, le billet de transport aller et/ou retour sera annulé par le transporteur. Le voyageur devra alors, pour pouvoir réaliser le déplacement, acheter à ses frais un ou plusieurs titres de transport. Pour les billets de transport aérien, les taxes et redevances d'embarquement des billets non consommés et entièrement payés sont remboursées sur demande. (article L 224-66 Code de la consommation)

- Retard/Annulation des prestations de transport

En cas de retard dans le transport au départ ou au retour du voyage, et/ou dommage ou perte de bagages, refus d'embarquement, et/ou annulation de vol par la compagnie, nous recommandons au voyageur, pour lui permettre de faire valoir ses droits, de conserver tous les documents originaux (billets, cartes d'embarquement ou étiquettes bagage...) et de solliciter du transporteur tout justificatif écrit. Dans le cas où le(s) voyageur(s) décide(nt) de renoncer au voyage en raison de la survenance des modifications ci-dessus énoncées alors qu'elles n'affectent pas l'un des éléments essentiels du voyage, il(s) lui/leur sera/(ont) facturé(s) les frais d'annulation visés à l'article 6 ci-dessus.

Modalités de voyage

- Taille des groupes

Sauf stipulation contraire le nombre minimal de personnes pour garantir le départ de nos voyages accompagnés est de 10 personnes hors accompagnant ; et la taille maximale de 15 personnes, hors accompagnant. Toutefois ce nombre maximum peut être porté à 16 dans le cas où le dernier inscrit souhaite voyager avec une autre personne. Les prestations ne seront pas modifiées et les conditions du voyage seront identiques.

Nous nous efforçons pour ces mêmes voyages de ne pas dépasser 12 motos pour conserver un groupe convivial lors des roulages.

Nous pouvons être amenés à annuler le départ d'un voyage accompagné si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Cette décision vous sera communiquée au plus tard 20 jours avant le début du voyage pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours ; au plus tard 7 jours avant le début du voyage ou du séjour pour les voyages de 6 jours ou moins.

Une ou des alternatives pourront vous être proposées, et dans le cas où ces solutions ne vous conviennent pas, la totalité de vos versements vous seront intégralement remboursés, à l'exclusion de toute indemnité.

Les frais engagés par vous resteront à votre charge (pré/post acheminement, visas...)

- Chambres

Sauf stipulation contraire, nos voyages et nos tarifs sont prévus avec des hébergements en chambre double (deux personnes).

Vous pouvez demander une chambre individuelle lors de votre inscription, moyennant un supplément de prix. Ces chambres sont souvent plus petites et/ou ne bénéficient pas forcément des mêmes prestations (vue, confort).

Son attribution ne peut être assurée que dans la mesure où elle a pu être obtenue. En cas d'impossibilité, le montant de la prestation non fournie sera remboursé.

En voyage en groupe accompagné, vous pouvez vous inscrire seul en demandant une chambre dite "à partager". Au moment de l'inscription, il pourra être facturé le supplément chambre individuelle, qui sera remboursé dans les meilleurs délais si une autre personne a une demande similaire permettant ainsi l'application du tarif classique en chambre double.

Pour 2 personnes partageant une chambre double, en cas d'annulation d'une de ces 2 personnes, la seconde devra s'acquitter du supplément pour une chambre individuelle.

- Hébergements

Les hébergements sont indiqués dans le descriptif du voyage.

Les catégories d'hôtels dans les différents circuits se réfèrent à la classification officielle en vigueur dans les pays concernés. Lorsque cette classification n'existe pas, la catégorie est donnée par assimilation.

- Conditions d'inscription

Les voyageurs participant à un voyage en groupe accompagné en tant que pilote doivent être âgés de plus de 22 ans, être titulaires d'un permis de catégorie A depuis plus de 2 ans, et être inscrits avec une moto d'une cylindrée minimale de 500cm³.

Road'n Ride se réserve le droit de refuser une inscription si les caractéristiques de la moto indiquée lors de l'inscription peut perturber le bon déroulé du voyage suivant ses spécificités. (side car, disparité de capacités...)

De même, Road'n Ride pourra être amené à stipuler des conditions différentes en cas de voyage avec une location de moto, en fonction des restrictions et ou obligations imposées par le loueur. Ces conditions spécifiques figurent alors dans le descriptif du voyage.

Ces restrictions ne s'appliquent pas aux voyages "freeride" avec votre propre moto. Nous attirons toutefois l'attention des voyageurs sur le fait que tous nos itinéraires ne sont pas forcément adaptés aux petites cylindrées en termes de distances à parcourir, ni aux débutants en termes de routes empruntées.

Les voyageurs pilotes s'engagent à respecter le code de la route des pays visités. Road'n Ride ne pourra être tenu responsable des sanctions encourues par les voyageurs en cas de violation des réglementations locales.

Le voyageur pilote de moto atteste que le certificat d'immatriculation est à jour et la plaque d'immatriculation conforme. Dans le cas où le voyageur ne serait pas le titulaire ou co-titulaire du certificat d'immatriculation, il fournira préalablement au départ une attestation du titulaire l'autorisant expressément à réaliser le voyage avec la moto désignée.

Il atteste en outre qu'il dispose d'un permis de conduire correspondant au véhicule en cours de validité.

Le voyageur fournira également une attestation d'assurance incluant une assistance valable dans les pays concernés par le voyage, dont la date de fin de validité est postérieure à la date de fin du voyage.

- Voyageurs mineurs

Toute inscription pour un voyage d'un mineur est soumise à accord préalable de Road'n Ride. Dans le cas d'un mineur non accompagné de ses parents ou tuteurs, le bulletin d'inscription devra en outre porter la mention "accord du père, de la mère ou du tuteur" et être signé par le père, la mère ou le tuteur légal, et une copie de la pièce d'identité du signataire devra être fournie à Road'n Ride.

Tout mineur français voyageant à l'étranger sans ses parents doit posséder une autorisation de sortie du territoire, signée par un titulaire de l'autorité parentale.

Outre sa pièce d'identité (passeport suivant les destinations) et l'autorisation de sortie du territoire, le mineur voyageant sans ses parents devra être en mesure de présenter également une copie du titre d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.

Le voyageur mineur devra également être porteur en permanence au cours du voyage des coordonnées (nom, adresse et numéros de téléphone) de ses parents afin de pouvoir établir un contact direct avec ces derniers.

Nous attirons votre attention sur le fait que certains pays peuvent exiger une preuve que l'autre parent autorise le voyage et qu'il vous appartient de vérifier suivant votre situation personnelle (séparation, divorce..) que vous n'êtes pas empêché de quitter le territoire français sans l'accord de l'autre parent.

- Voyage comprenant une moto de location

Lorsque le voyage comprend la mise à disposition d'une moto, même si le contrat est conclu entre le loueur et Road'n Ride, ledit contrat est réputé être conclu pour le compte du voyageur. Lors de la prise en charge du véhicule, le conducteur devra être en mesure de présenter les documents (permis de conduire ou autres) justifiant qu'il remplit les conditions exigées. Le loueur pourra demander au voyageur, à titre de garantie, de prendre une empreinte de sa carte bancaire avant la prise de possession du véhicule, ou une caution financière. Il appartient au voyageur de vérifier au préalable que les plafonds de paiement de sa carte lui permettront cette opération. Road'n Ride ne pourra être tenu responsable du fait que le véhicule ne soit pas délivré au voyageur pour ces motifs.

De la même manière, le voyageur effectuera une inspection du véhicule avant sa prise en charge de manière à faire mention de dommages préalables éventuels, qui devront être portés sur le contrat.

Sauf à figurer expressément dans les prestations comprises dans le voyage souscrit, certains équipements optionnels ou le kilométrage excédentaire peuvent être à régler sur place auprès du loueur par le voyageur. Il en va de même pour les assurances complémentaires non souscrites au moment de l'inscription au voyage, dont le choix de souscription est de la seule décision du voyageur. Il est rappelé au voyageur d'être attentif aux conditions proposées par sa carte bancaire qui exclut généralement les motos des garanties en rapport avec les véhicules pris en location.

Le voyageur ayant pris en charge la moto sera responsable des contraventions, amendes et autres pénalités transmises postérieurement à la location s'il ressort que les infractions ont été commises pendant la période où le voyageur avait le véhicule sous sa responsabilité.

Carte Cadeau

Vous avez la possibilité d'acquérir une carte cadeau qui sera utilisable pour le paiement de voyages auprès de Road'n Ride.

L'acheteur en accord avec Road'n Ride définit le montant de la carte cadeau, et procède au règlement de son montant, par les mêmes moyens que ceux utilisés pour le paiement d'un voyage.

La carte cadeau sera envoyée de manière dématérialisée à l'acheteur qui pourra l'imprimer et l'offrir au bénéficiaire prévu.

Sa durée de validité est de 14 mois à compter de la date d'émission, et la date de fin de validité y figure distinctement.

La carte cadeau est utilisable en une ou plusieurs fois pour n'importe quel voyage proposé par Road'n Ride. Si le montant du voyage commandé est supérieur au montant de la carte cadeau, le voyageur devra procéder à un versement complémentaire.

Si le montant du voyage commandé est inférieur au montant de la carte cadeau, ou que le bénéficiaire souhaite utiliser seulement une partie du montant de la carte cadeau, Road'n Ride émettra sans frais une nouvelle carte cadeau du nouveau montant disponible, sans modification de la date de fin de validité de la carte cadeau initiale.

La carte cadeau ne peut faire l'objet d'aucun remboursement ni pour l'acheteur ni pour le bénéficiaire, ni être utilisée pour l'achat d'une autre carte cadeau. Elle ne peut être ni échangée ni remboursée, le montant non utilisé sera perdu après la date de fin de validité.

Assurance

Il est rappelé que dans tous les cas, la moto personnelle du voyageur doit être couverte par son propre contrat d'assurance et d'assistance.

Les voyageurs doivent s'assurer qu'ils sont titulaires d'une assurance assistance et rapatriement valable pour la ou les destinations du voyage et dont la période de validité excède la durée du voyage, les prix des voyages ne comprenant pas ces garanties, ni de garantie annulation ou frais médicaux.

Pour garantir votre tranquillité, Road'n Ride vous propose plusieurs formules d'assurance voyage. L'assurance proposée doit être obligatoirement souscrite au moment de l'inscription, et est payable dans son intégralité à la souscription.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de garanties identiques. Si vous étiez déjà couvert pour les mêmes garanties par un contrat d'assurance antérieur, vous disposez d'un délai de renonciation de 14 jours relatif uniquement à l'assurance souscrite et à condition que celle-ci n'ait produit aucun effet.

Pour vous permettre d'effectuer votre choix en toute transparence, les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur notre site roadnride.com avant la souscription.

En cas de sinistre, Il vous appartient de contacter directement la compagnie d'assurances qui garantit votre voyage pour déclencher les effets du contrat, que ce soit avant ou pendant le voyage.

Si vous avez souscrit un des contrats optionnels proposés par Road'n Ride, vous trouverez dans vos documents où effectuer la déclaration d'un sinistre et le numéro de téléphone pour faire appel aux services d'assistance. Ces informations sont également rappelées sur notre site internet roadnride.com.

Prix

Le prix du voyage est spécifié en euros, il est ferme et définitif. Néanmoins, nous pouvons opérer des ajustements pour les évolutions résultant soit du prix du transport de passagers lié au coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ; soit du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroport.

Ces ajustements sont effectués aussi bien à la hausse qu'à la baisse et ne peuvent constituer une cause de résolution du contrat, sauf si la hausse engendrée est supérieure à 8%

Responsabilité

Road'n Ride ne pourra être tenu pour responsable des conséquences de la perte ou vol des billets de transport par le voyageur ; du défaut de présentation auprès des autorités et/ou transporteurs des documents administratifs et/ou sanitaires requis pour entreprendre le voyage et/ou franchir les frontières, conformément aux informations données Road'n Ride De même la responsabilité de Road'n Ride ne pourra être engagée en cas d'arrivée après l'horaire prévu à l'enregistrement et/ou à l'embarquement de tout trajet de transport ; en cas d'événements imprévisibles ou inévitables d'un tiers tels que guerres, troubles politiques, grèves et/ou émeutes extérieures à Road'n Ride ; incidents techniques ou administratifs extérieurs à Road'n Ride, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards (y compris dans les services d'expédition du courrier...), pannes, pertes ou vols de bagage ou d'autres effets personnels des voyageurs. .

Annulation imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables, et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs, et/ou injonction d'une autorité administrative : dans cette hypothèse, l'organisateur se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus à l'effet d'assurer la sécurité des voyageurs, sans recours possible de ces derniers. La personne effectuant l'inscription au nom et pour le compte de tous les participants au voyage s'engage à transmettre à chaque voyageur les informations fournies par l'organisateur concernant le voyage de sorte que l'organisateur ne puisse être tenu pour responsable de tout défaut ou omission dans la transmission de ces informations.

En cas de mise en jeu de la responsabilité de Road'n Ride en raison des agissements des prestataires, et sauf en cas de préjudices corporels ou de dommages causés intentionnellement ou par négligence, les dommages et intérêts seront limités à trois fois le prix total du voyage.

Les photographies qui figurent dans nos divers descriptifs commerciaux (papier et/ou site internet, etc.) sont simplement illustratives des paysages du ou des pays des voyages proposés.

Réclamations

En cours de voyage, le voyageur est tenu de communiquer sans délai à Road'n Ride toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage en contactant immédiatement notre numéro d'urgence dont les coordonnées figurent sur votre contrat de vente, ou les contacts figurant sur votre carnet de voyage, ou par mail à qualite@roadnride.com. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus, si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du voyageur.

Road'n Ride s'efforce de régler à l'amiable les éventuels différends avec les voyageurs. Après son retour, le voyageur pourra adresser ses éventuelles réclamations par écrit accompagnées des justificatifs appropriés, dans le délai maximal de 15 jours après la fin du voyage. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

Après avoir saisi notre service après vente, en l'absence de réponse dans un délai maximum de 60 jours, ou à défaut de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17. Vous trouverez également toutes les modalités de saisine sur le site internet www.mtv.travel

Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets de transport, hôtel, matériel nécessaire au voyage, frais administratifs).

Road'n Ride peut être amené à modifier le programme d'un voyage et/ou annuler le voyage en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables, et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou en raison de l'injonction d'une autorité administrative. Dans ce cas, Road'n Ride se réserve notamment le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus si elle juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, et ce sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité, autre que le remboursement des prestations non réalisées.